

JARDINS DE COCAGNE

Ch. Plantées 66  
1285 Sézegnin

[www.cocagne.ch](http://www.cocagne.ch) /E-mail [cocagne@cocagne.ch](mailto:cocagne@cocagne.ch)

Tél. jardin 022 756.34.45 surtout mercredi et jeudi, 022 734.28.36 fax

Sézegnin, le 16 avril 2011

ChèrEs AssociéEs,

... ainsi que l'a écrit le Concombre masqué, qui a rédigé le Code suisse des obligations (CO), et en particulier les articles 828 et suivants (= ss) sur la coopérative.

La coopérative est une robuste plante juridique de la famille des personnes morales, et qui pousse et distribue ses légumes et ses fruits aux "associéEs", soutenue par le tutorat du Registre du commerce (RC).

Chaque année, la délicate récolte comptable doit être faite selon les articles 906 ss CO + 727 ss CO. C'est pas tout de manger, faut aussi compter

Et depuis le 1er janvier 2008, un nouvel engrais doit être appliqué, celui de la Loi fédérale sur l'agrément et la surveillance des réviseurs (dite simplement Loi sur la surveillance de la révision, LSR) 221.302.

Pour garantir la qualité des produits et des pertes, il faut des "organes de contrôles", soit notamment des personnes physiques

"agrées", qui satisfont aux exigences en matière de formation et de pratique professionnelle, et jouissent d'une réputation irréprochable (art. 4 al. 1 LSR), et qui par conséquent, coûtent cher.

Ces "organes" doivent faire un "contrôle ordinaire" pour les plus grosses sociétés, ou un "contrôle restreint", pour les plus petites

(cf art. 906 + 727 ss CO).

Mais le **Concombre masqué a tout prévu** : joie ineffable, les très petites sociétés qui n'emploient pas plus de 10 personnes peuvent s'éviter le contrôle même restreint par un "organe" en y renonçant, "moyennant le consentement de l'ensemble des actionnaires" (lire des AssociéEs) (art. 727a al. 2 CO).

Cette renonciation s'appelle " l'OPTING OUT", en anglais dans le texte. Dès lors, il suffit que les vérificateurs des comptes habituels fassent leur travail, sans autre.

Ainsi, le conseil d'administration (lire : votre comité chéri) peut requérir par écrit le consentement des AssociéEs à l'OPTING OUT. Il peut fixer un délai de réponse de 20 jours au moins et leur indiquer qu'un défaut de réponse équivaut à un consentement (art. 727a al. 2 CO).

Vous pouvez donc exprimer votre accord formel par un email à l'adresse de Cocagne (cf le site), ou nous renvoyer le bulletin de vote ci-dessous à l'adresse de Cocagne, d'ici au 30 avril 2011 dernier délai.

Si vous ne dites rien, il sera donc appliqué la maxime "*Qui ne dit mot consent*".

Notre assemblée générale a lieu le 8 mai 2011.

Et comme il faut que l'OPTING OUT figure au Registre du commerce (RC), la Coopérative informera l'AG que les AssociéEs (= coopératRices - teurs) ont renoncé au contrôle restreint et choisi l'OPTING OUT. Cela figurera au procès-verbal.

On pourra envoyer au RC une "réquisition", avec les comptes annexés et la mention des vérificateurs, et le tour devrait être joué.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser par email à Raymond de Morawitz, [demorawitz@vtx.ch](mailto:demorawitz@vtx.ch), ou lui téléphoner au 022 329 55 86 pendant les heures de bureau.

Cordialement

Pour le Comité - Administration

Raymond de Morawitz

PS: vous nous feriez grand bien

1) en acceptant formellement ou tacitement l'OPTING OUT (sinon, ce sera compliqué et cher...)

2) en n'assiegeant pas l'email ou le téléphone du sursigné avec des questions (mais vous avez le droit pour vous...).

JARDINS DE COCAGNE

Sézegegnin, le 16 avril 2011

Case postale 245  
1233 BERNEX  
CCP 12-1652-9

[www.cocagne.ch](http://www.cocagne.ch) /E-mail [cocagne@cocagne.ch](mailto:cocagne@cocagne.ch)

Tél. jardin 022 756.34.45 surtout mercredi et jeudi, 022 734.28.36 fax

Mangeureuses de verdure bonjour,

En ce jour proche de la Pâque une foulditude d'informations plus importantes les unes que les autres. Enfin à chacun ses importances bien sûr.

**TOUT D'ABORD, LE MOT AU DOS DE CELUI-CI, OÙ IL VOUS FAUT ABOLUMENT Répondre EN ACCEPTANT QUE LE COMITÉ DEMANDE UN OPTING OUT... cf la lettre donc. Ceci par écrit mail ou lettre au 30.4.11.**

*Ensuite nous mettons dans les cornets une dizaine de papillons contre le déclassement de la Plaine de l'Aire. Comme les finances de ce genre de campagne sont du côté des promoteurs il serait bien de distribuer dans vos proches boîtes aux lettres que les gens puissent avoir les deux avis!!!*

**Le 15 avril** une action à la place de la Fusterie à **11h, spectaculaire, en lien avec le lait.**

Pour **le 17 avril**, journée internationale des luttes paysanne, **un rdv est fixé à 11h à l'arrêt Ziplo, Bus 23.**

**Il faut prendre ses jambes, ses bras, sa tête et des outils de jardin ou de cuisine.**

Le **19 avril**, le comité référendaire organise un débat contradictoire opposant Anne Mahrer (députée, Les Verts) et Julien Nicolet (Jardin des Charrotons – comité référendaire)

à

Laurent Seydoux (Conseiller Administratif de PLO, Vert'libéral) et Christophe Aumeunier (Député, PLR)

Modération: Valentina Hemmeler Maïga

**Uni-Mail, salle MR 380, 20h15**

Une verrée est offerte à l'issue du débat !

***Nous Cherchons ardemment des livreureuses de légumes avec voitures de couleurs indifférentes Pour les 28 avril, 12 mai, 19 mai, 26 mai et ensuite aussi.***

*Tél à Mathieu 022 733 58 45 ou inscrivez vous sur le site.*

Ajoutons encore qu'à Pâques on veut livrer bien sûr, des légumes y'en aura et que comme vous êtes nombreux à aller chercher la fraîcheur sous d'autres cieux, on est content si vous y donnez votre cornet plutôt que de nous demander de le déplacer ou de l'annuler lors de votre absence pascale.

*Du boulot yen a dans les champs, vous viendez bien alors continuez et nous ferons une année record du côté sueur, ceci compensera peut-être le manque d'eau du ciel.*

Le 8 mai prochain, aura lieu notre Assemblée Générale annuelle. Nous vous espérons nombreux ce jour-là à Sézegegnin, dès 11h pour un moment convivial, à 13h pour la partie statutaire de l'AG, autour de 14h30 pour découvrir et réfléchir ensemble sur le thème de la biodiversité dans nos environnements quotidiens.

C'est pourquoi, comme le 21 avril est le début des vacances de Pâques, nous demandons aux coopérateurs et coopératrices de s'assurer qu'ils recevront bien les documents qui accompagneront les légumes ce jour-là, même s'ils ont donné leurs légumes à d'autres personnes! L'ordre du jour détaillé vous parviendra la semaine prochaine (le 21 avril) ainsi que le résumé des comptes. Le comité a l'intention de vous demander d'accepter de modifier les statuts de façon qu'ils reflètent plus adéquatement les pratiques de la coopérative, vous recevrez également les explications nécessaires à une prise de décision collective concernant le contrôle des comptes. C'est pourquoi, comme le 21 avril est le début des vacances de Pâques, nous demandons aux coopérateurs et coopératrices de s'assurer qu'ils recevront bien les documents qui accompagneront les légumes ce jour-là, même s'ils ont donné leurs légumes à d'autres personnes!

*Voilà en gros ce qui vous attend. Il y a aussi les commandes plantons que vous devrez recevoir sur papier et pouvoir bientôt passer sur le site. La liste des produits sur commande est aussi dans ce cornet et sur le site toute les commandes sont possibles donc. Et comme il est tout neuf, allez-y*

*Il y a de nouveau des fromages de chères Tavernier, il n'y aura plus de pommes dès fin avril.*

*Tavernier ¼ - 8fs      ½ - 15fs      entier env. 860g      30fs*

*...à commander comme les frais, à la semaine, à la quinzaine, ou coup par coup etc...*

*Des becs du Potager bien réveillés.  
Votre équipe multicoque et le comité*

Bulletin PDF

JARDINS DE COCAGNE

Ch. Plantées 66  
1285 Sézegegnin

[www.cocagne.ch](http://www.cocagne.ch) /E-mail [cocagne@cocagne.ch](mailto:cocagne@cocagne.ch)  
Tél. jardin 022 756.34.45 surtout mercredi et jeudi, 022 734.28.36 fax

Sézegnin, le 16 avril 2011

ChèrEs AssociéEs,

... ainsi que l'a écrit le Concombre masqué, qui a rédigé le Code suisse des obligations (CO), et en particulier les articles 828 et suivants (= ss) sur la coopérative.

La coopérative est une robuste plante juridique de la famille des personnes morales, et qui pousse et distribue ses légumes et ses fruits aux "associéEs", soutenue par le tutorat du Registre du commerce (RC).

Chaque année, la délicate récolte comptable doit être faite selon les articles 906 ss CO + 727 ss CO. C'est pas tout de manger, faut aussi compter.

Et depuis le 1er janvier 2008, un nouvel engrais doit être appliqué, celui de la Loi fédérale sur l'agrément et la surveillance des réviseurs (dite simplement Loi sur la surveillance de la révision, LSR) 221.302.

Pour garantir la qualité des produits et des pertes, il faut des "organes de contrôles", soit notamment des personnes physiques

"agrées", qui satisfont aux exigences en matière de formation et de pratique professionnelle, et jouissent d'une réputation irréprochable (art. 4 al. 1 LSR), et qui par conséquent, coûtent cher.

Ces "organes" doivent faire un "contrôle ordinaire" pour les plus grosses sociétés, ou un "contrôle restreint", pour les plus petites

(cf art. 906 + 727 ss CO).

Mais le **Concombre masqué a tout prévu** : joie ineffable, les très petites sociétés qui n'emploient pas plus de 10 personnes peuvent s'éviter le contrôle même restreint par un "organe" en y renonçant, "moyennant le consentement de l'ensemble des actionnaires" (lire des AssociéEs) (art. 727a al. 2 CO).

Cette renonciation s'appelle "l'OPTING OUT", en anglais dans le texte. Dès lors, il suffit que les vérificateurs des comptes habituels fassent leur travail, sans autre.

Ainsi, le conseil d'administration (lire : votre comité chéri) peut requérir par écrit le consentement des AssociéEs à l'OPTING OUT. Il peut fixer un délai de réponse de 20 jours au moins et leur indiquer qu'un défaut de réponse équivaut à un consentement (art. 727a al. 2 CO)

Vous pouvez donc exprimer votre accord formel par un email à l'adresse de Cocagne (cf le site), ou nous renvoyer le bulletin de vote ci-dessous à l'adresse de Cocagne, d'ici au 30 avril 2011 dernier délai.

Si vous ne dites rien, il sera donc appliqué la maxime "*Qui ne dit mot consent*".

Notre assemblée générale a lieu le 8 mai 2011.

Et comme il faut que l'OPTING OUT figure au Registre du commerce (RC), la Coopérative informera l'AG que les AssociéEs (= coopératRices - teurs) ont renoncé au contrôle restreint et choisi l'OPTING OUT. Cela figurera au procès-verbal.

On pourra envoyer au RC une "réquisition", avec les comptes annexés et la mention des vérificateurs, et le tour devrait être joué.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser par email à Raymond de Morawitz, [demorawitz@vtx.ch](mailto:demorawitz@vtx.ch), ou lui téléphoner au 022 329 55 86 pendant les heures de bureau.

Cordialement

Pour le Comité - Administration

Raymond de Morawitz

PS: vous nous feriez grand bien

1) en acceptant formellement ou tacitement l'OPTING OUT (sinon, ce sera compliqué et cher...)

2) en n'assiegeant pas l'email ou le téléphone du sursigné avec des questions (mais vous avez le droit pour vous...).

JARDINS DE COCAGNE

Sézegnin, le 16 avril 2011

Case postale 245  
1233 BERNEX  
CCP 12-1652-9

Mangeuses de légumes bonjour,

En ce jour proche de la Pâque une foultitude d'informations plus importantes les unes que les autres. Enfin à chacun ses importances bien sûr.

**TOUT D'ABORD, LE MOT AU DOS DE CELUI-CI, OÙ IL VOUS FAUT ABOLUMENT Répondre EN ACCEPTANT QUE LE COMITÉ DEMANDE UN OPTING OUT... cf la lettre donc. Ceci par écrit mail ou lettre au 30.4.11.**

*Ensuite nous mettons dans les cornets une dizaine de papillons contre le déclassement de la Plaine de l'Aire. Comme les finances de ce genre de campagne sont du côté des promoteurs il serait bien de distribuer dans vos proches boîtes aux lettres que les gens puissent avoir les deux avis!!!*

**Le 15 avril** une action à la place de la Fusterie à **11h, spectaculaire, en lien avec le lait.**

Pour **le 17 avril**, journée internationale des luttes paysanne, **un rdv est fixé à 11h à l'arrêt Ziplo, Bus 23.**

**Il faut prendre ses jambes, ses bras, sa tête et des outils de jardin ou de cuisine.**

Le **19 avril**, le comité référendaire organise un débat contradictoire opposant Anne Mahrer (députée, Les Verts) et Julien Nicolet (Jardin des Charrotons – comité référendaire)

à  
Laurent Seydoux (Conseiller Administratif de PLO, Vert'libéral) et Christophe Aumeunier (Député, PLR)

Modération: Valentina Hemmeler Maïga

**Uni-Mail, salle MR 380, 20h15**

Une verrée est offerte à l'issue du débat !

***Nous Cherchons ardemment des livreuses de légumes avec voitures de couleurs indifférentes Pour les 28 avril, 12 mai, 19 mai, 26 mai et ensuite aussi.***

*Tél à Mathieu 022 733 58 45 ou inscrivez vous sur le site.*

Ajoutons encore qu'à Pâques on veut livrer bien sûr, des légumes y'en aura et que comme vous êtes nombreux à aller chercher la fraîcheur sous d'autres cieus, on est content si vous y donnez votre cornet plutôt que de nous demander de le déplacer ou de l'annuler lors de votre absence pascale.

*Du boulot yen a dans les champs, vous viendez bien alors continuez et nous ferons une année record du côté sueur, ceci compensera peut-être le manque d'eau du ciel.*

Le 8 mai prochain, aura lieu notre Assemblée Générale annuelle. Nous vous espérons nombreux ce jour-là à Sézegin, dès 11h pour un moment convivial, à 13h pour la partie statutaire de l'AG, autour de 14h30 pour découvrir et réfléchir ensemble sur le thème de la biodiversité dans nos environnements quotidiens.

C'est pourquoi, comme le 21 avril est le début des vacances de Pâques, nous demandons aux coopérateurs et coopératrices de s'assurer qu'ils recevront bien les documents qui accompagneront les légumes ce jour-là, même s'ils ont donné leurs légumes à d'autres personnes! L'ordre du jour détaillé vous parviendra la semaine prochaine (le 21 avril) ainsi que le résumé des comptes. Le comité a l'intention de vous demander d'accepter de modifier les statuts de façon qu'ils reflètent plus adéquatement les pratiques de la coopérative, vous recevrez également les explications nécessaires à une prise de décision collective concernant le contrôle des comptes. C'est pourquoi, comme le 21 avril est le début des vacances de Pâques, nous demandons aux coopérateurs et coopératrices de s'assurer qu'ils recevront bien les documents qui accompagneront les légumes ce jour-là, même s'ils ont donné leurs légumes à d'autres personnes!

*Voilà en gros ce qui vous attend. Il y a aussi les commandes plantons que vous devrez recevoir sur papier et pouvoir bientôt passer sur le site. La liste des produits sur commande est aussi dans ce cornet et sur le site toute les commandes sont possibles donc. Et comme il est tout neuf, allez-y*

*Il y a de nouveau des fromages de chères Tavernier, il n'y aura plus de pommes dès fin avril.*

*Tavernier ¼ - 8fs      ½ - 15fs      entier env. 860g      30fs*

*...à commander comme les frais, à la semaine, à la quinzaine, ou coup par coup etc...*

*Des becs du Potager bien réveillés.  
Votre équipe multicoque et le comité*